

Ornex

dl Le budget 2021 marqué par un important programme d'investissements

Par **Gérard DOUS** - 24 févr. 2021 à 18:36 - Temps de lecture : 3 min

Le Conseil a adopté une nouvelle disposition pour respecter les mesures de distanciation sociale. Photo Le DL /G.D.

L'essentiel de la séance du Conseil municipal, présidé par le maire, Jean-François Obez a été consacré, lundi 22 février, à la présentation du rapport d'orientations budgétaire 2021. Après en avoir discuté, les élus en ont pris acte.

Le budget primitif 2021 est marqué par un programme d'investissement important qui doit accompagner la hausse de la population (nouveau collège, troisième école, voies cyclables, aménagement routier, rénovation de bâtiments, acquisition foncière).

La crise sanitaire liée à la Covid 19 a aussi généré des dépenses de fonctionnement imprévues (masques, gel et produits de désinfection) et des baisses sensibles de recettes sur les activités périscolaires.

Des mesures en cas de baisse de la CFG

La réforme fiscale sur les impôts et taxes, dont l'impact sur les finances communales demeure encore incertain (perte potentielle de l'aspect dynamique de la taxe d'habitation). Le budget tiendra compte de l'orientation à la baisse des concours de l'État. La DGF (dotation globale de fonctionnement) atteint de 190 158 euros, soit 30 000 euros de moins qu'en 2018.

En revanche, la compensation financière genevoise (CFG) bat un record en 2021 avec une hausse de 9,7 % atteignant 1,5 million d'euros (1,2 million d'euros en 2018). Mais il convient d'anticiper aussi une baisse sensible de cette même CFG (entre 5 et 20 % selon les observateurs) dès 2022, « avec le chômage prévu à la hausse des frontaliers », a expliqué le maire.

D'ailleurs, selon l'ampleur de cette évolution, un plan B a été élaboré. Il prévoit notamment le report du projet de piste cyclable, de la construction de la nouvelle école ou des travaux envisagés dans les écoles.

La réforme de la taxe d'habitation (suppression définitive en 2023 sur les résidences principales et 30 % cette année) ôte à la commune, la dynamique des bases liée au développement immobilier la commune, celle-ci continuant à profiter de la dynamique des bases seulement sur la taxe foncière.

Historiquement, ses niveaux de taux très attractifs pour la population pénalisent la commune du fait d'une compensation de la taxe d'habitation à un niveau faible (les taux communaux de TH et de TH sont les plus bas des communes gessiennes).

Actionner le levier fiscal

Actionner le levier fiscal sur la taxe foncière pour préparer au financement des investissements apparaît comme nécessaire, au risque de voir la dette s'envoler.

En 2020, le remboursement du capital de la dette s'est élevé à 411 685 euros. En phase de fort investissement et malgré les effets de la crise sanitaire sur les finances, la commune a réussi à maintenir, selon le maire, un haut niveau d'autofinancement net, comparable à celui de 2019. Les efforts de rigueur financière seront poursuivis, mais sous les contraintes des investissements programmés en 2021.

Enfin, le Plan pluriannuel d'investissement (PPI) établi jusqu'en 2026 prévoit : 5,6 millions en 2021 ; 2,1 millions en 2022 ; 6,3 millions en 2023 ; 3,3 millions en 2024 ; 2,6 millions en 2025 et 350 000 en 2026.

La minorité questionne le maire sur les finances

À la suite du débat, Ghizlane Masrari et Ludovic Rochas, membres de la minorité, ont questionné le maire sur les finances. La première s'étonnant qu'il n'y soit rien prévu du côté de la santé. Une Maison de santé, par exemple, lançant ainsi un débat dans le débat. « C'est dommage » dit-elle, évoquant la volonté politique et estimant que cette structure devrait être prévue pour l'avenir.

Le second, lui, est revenu sur le sujet, puis a lancé « Quel est votre grand projet pour ce mandat ? ». « La jeunesse », a répondu le maire, détaillant ce qui a été déjà décidé mais surtout le futur local pour les jeunes, l'engagement d'un animateur ou encore le projet d'une ludothèque.

Les principales dépenses d'investissement

Aménagement du carrefour RD 1 005/rue de Béjoud : 1,1 M€ ; travaux d'aménagement divers : 230 000 € ; acquisitions foncières : 2,1 M€ ; travaux de l'église et de la cure : 170 000 € ; achat de véhicule 70 000 € ; diverses dépenses d'investissement : 1,5 M€.

Politique

Ornex

